



GRILLE TARIFAIRE 2018

APPROUVEE PAR DELIBERATION N°2017-257 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2017.

APPLICABLE A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018
POUR LES LIGNES N°4412 et n°4416

TITRE	CARACTERISTIQUES	Tarif au 01/01/2018	
Gratuit	Gratuité pour les enfants de moins de 4 ans		
Billet Unitaire	Titre valable une heure pour les correspondances	1,50 €	
Billet aller-retour	Titre valable une journée	2 €	
Carnet 10 voyages	Tarif normal	10 €	
	Tarif réduit (scolaires et étudiants sur justificatif de scolarité, + de 65 ans)	5 €	
Abonnement	Mensuel 30/31 jours	<i>tarif normal</i>	25 €
		<i>tarif réduit (scolaires et étudiants sur justificatif de scolarité, + de 65 ans)</i>	12,5 €
	annuel	<i>tarif normal</i>	200 €
		<i>tarif réduit (enfants de moins de 12 ans, scolaires et étudiants sur justificatif de scolarité, + de 65 ans à - de 74 ans)</i>	120 €
	<i>Tarif OR - Réservé aux personnes âgées de plus de 74 ans. Voyages illimités pendant une année civile.</i>	15 €	

Agglomération Provence Verte
Direction des Transports
Quartier de Paris
174 Route intercommunale 554
83170 BRIGNOLES
Tél : 04 98 05 27 10
Courriel :
transports@caprovenceverte.fr